



# Contribution n°6

## Santé et Développement économique

Le territoire de l'agglomération du Calaisis accueille un nouvel hôpital. Celui-ci est en cours de construction, sur la zone du Virval au sud-est de la ville de Calais.

C'est un chantier de 170 millions d'euros, hors équipements, et qui représente le plus gros chantier hospitalier au nord de Paris.

Cet investissement, conséquent pour le territoire, a amené le Conseil de Développement et notamment sa commission économique à se poser la question des retombées économiques pour le territoire qu'un tel équipement peut apporter.

A l'invitation de la commission Economique, présidée par Mr Dehay, une présentation de la zone du Virval a été faite par Mademoiselle Pauline Decaesteker, du Département Economique de Cap Calaisis et le directeur du Centre Hospitalier de Calais, Monsieur Philippe Blua, s'est prêté au

jeu des questions – réponses, permettant ainsi la rédaction de la présente contribution.

La zone du Virval a une vocation tournée vers les activités paramédicales et les établissements spécialisés, avec notamment l'implantation d'une maison de retraite, une future clinique psychiatrique, le futur transfert de l'école d'infirmière, l'implantation d'une crèche d'entreprises et en discussion l'arrivée d'un commerce spécialisé en matériel médical.

Un travail de réflexion sur l'accueil d'établissement spécialisés en lien avec les appels à projet de l'agence régionale de santé (établissement en soins adaptés Alzheimer) est en cours.

De plus, l'aménageur de la zone du Virval, ADEVIA, a pris contact avec le centre hospitalier pour connaître l'ensemble de ses fournisseurs afin de les démarcher en vue d'une implantation sur la zone.

L'implantation du centre hospitalier de Calais est donc un véritable outil de développement économique pour la Communauté d'Agglomération du Calaisis mais aussi pour le territoire.



En effet, en termes d'emploi, l'hôpital est le premier employeur du bassin d'emploi du Calaisis avec 1620 employés dont la moitié est de catégorie A (licence ou plus).

L'hôpital est une entreprise qui représente 130 métiers, il y a donc une diversité d'emploi très importante. Les recrutements des médecins est plus difficile que celui du personnel infirmier, aide-soignant ou administratif.

***Piste de réflexion : Le manque de crédits dans le milieu de la santé doit inciter les structures hospitalières à développer des partenariats avec d'autres structures, à mutualiser les services pour en faire baisser les coûts tout en gardant un niveau de service adéquat envers la population. Un travail avec Eurasanté (Lille) pourrait se développer.***



De nos jours, l'hôpital traite deux types de de pathologie différentes, les pathologies chroniques et les pathologies soignées rapidement. Il est évident que les pathologies chroniques nécessitent un habitat spécifique.

Ainsi, le nouveau centre hospitalier disposera de chambre plus adaptée à de

longs séjours.

***Piste de réflexion : Cette diversité d'emploi peut être une source importante en termes de débouché pour des contrats d'apprentissage, pratique qui n'est pas utilisée par le Centre Hospitalier.***

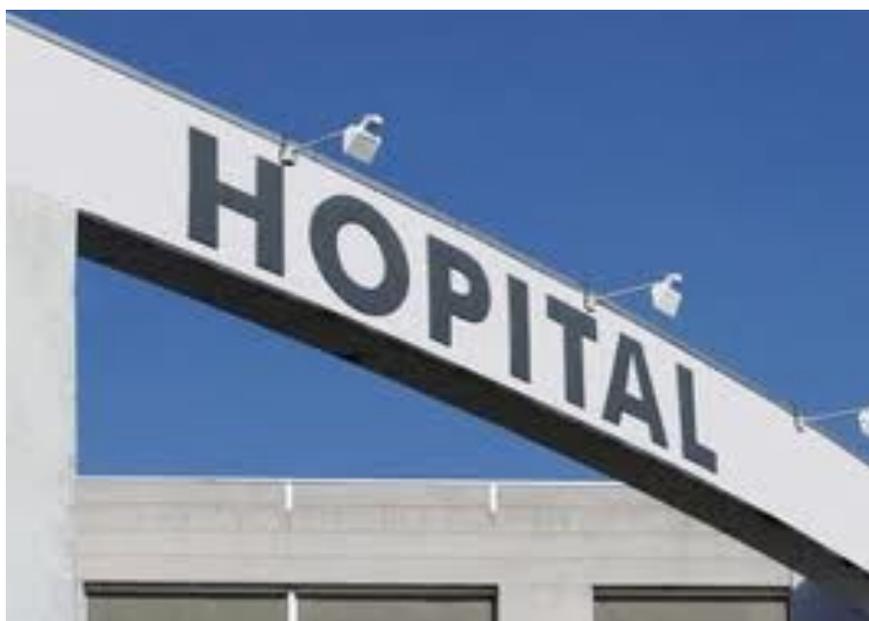
L'amélioration de l'hébergement s'est accompagnée d'un travail avec le groupe Accor sur la qualité de la restauration qui relèvera plus de l'hôtellerie que d'un hôpital. Un équipement sportif complètera ces améliorations qualitatives.

La construction du nouvel hôpital permet l'arrivée de la blanchisserie interhospitalière (Calais, Dunkerque et Saint-Omer) avec la création de 23 emplois. L'utilisation du chauffage urbain, avec une TVA à 5,5 % va entraîner des baisses de crédits sur le poste énergie. De plus, cette installation a précipité l'équipement de la zone du Virval en très haut débit.

La qualité de l'équipement des chambres peut permettre d'envisager d'accueillir une clientèle étrangère, moins la clientèle anglaise que la clientèle française expatriée. En effet, la prise en charge est plus rapide en France qu'en Angleterre. De plus, Londres est la

Ce regroupement des services est une réflexion forte au sein du monde de la santé, ainsi l'arrivée de la clinique psychiatrique privée va offrir une offre complémentaire à l'hôpital avec la création d'un bâtiment post-cure en commun. Cette nouvelle clinique va créer 200 emplois.

Le service d'imagerie va se développer conjointement avec l'imagerie de ville en créant deux plateaux techniques (un hospitalier, un pour les extérieurs). Les coûts d'usage seront ainsi partagés.





quatrième ville la plus peuplée de français à l'étranger.

***Piste de réflexion : Il peut donc être intéressant de développer une certaine forme de « publicité », de démarchage autour du centre hospitalier calaisien dans la capitale britannique.***

S'il faut pouvoir accueillir au mieux les patients, il faut aussi se poser la question de l'accueil des médecins sur le site calaisien. Si le nombre de médecin a augmenté de 12 % sur quatre ans, il reste la nécessité de garder les meilleurs d'entre eux sur le territoire.

La création d'un nouvel équipement est un élément attractif mais il faut que le territoire participe à cette attractivité en proposant une gamme d'activité pour le conjoint.

D'autant que le niveau de vie d'un médecin permettrait d'apporter un surplus d'activité au territoire. La proximité de Lille et la liaison TGV entre les deux villes doit faciliter le rapprochement. Si les liaisons Calais – Lille sont satisfaisantes, celles de Lille – Calais le sont beaucoup moins.

***Piste de réflexion : la création d'un complexe hôtelier de qualité pouvant accueillir les médecins deux ou trois jours sur Calais compléterait au mieux les services du nouvel équipement.***



Le nouvel hôpital va développer l'activité de cancérologie et néonatalogie, mais aussi augmenter l'activité de l'hôpital de jour, plus d'ambulatoire, favorisant ainsi le trafic des ambulanciers. De même, le secteur pharmaceutique va augmenter.

Au-delà de la problématique de la construction du nouvel hôpital, il est constaté un changement dans le mode d'exercer des praticiens.

En effet, ceux-ci préfèrent aujourd'hui travailler au sein de structures regroupant plusieurs de leurs confrères à travers des maisons de santé.

Ainsi à Audruicq, vous retrouvez au sein d'une même rue l'ensemble des activités médicales et paramédicales de la ville.

***Piste de réflexion : il faut pouvoir offrir au sein de quartiers à réhabiliter, des espaces où les praticiens pourraient se retrouver, permettant ainsi de garder une population médicale suffisante sur le territoire.***



## Pour tout contact

Conseil de Développement  
de l'Agglomération du Calais  
76, boulevard Gambetta - 62100 CALAIS  
Tél : 03.21.19.55.60 - Fax : 03.21.19.55.09  
[conseildededeveloppement@agglo-calais.fr](mailto:conseildededeveloppement@agglo-calais.fr)



*Contribution n°1* : Cahier d'acteur Port 2015  
*Contribution n°2* : Diagnostic du Schéma de Cohérence Territorial du Pays du Calais  
*Contribution n°3* : Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Schéma de Cohérence Territorial du Pays du Calais  
*Contribution n°4* : Projet d'Excellence Territorial  
*Contribution n°5* : Plan Local de l'Habitat